

Le Pacte d'excellence reçoit 21 millions d'euros pour se lancer

■ Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a entériné son budget ce lundi.

Il s'était fixé la date du 3 octobre, et il a tenu promesse. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a présenté ce lundi son budget initial pour 2017.

La première donnée à retenir n'est pas excellente: le contexte dans lequel doit évoluer la Fédération reste difficile. Les prévisions de croissance revues à la baisse, l'augmentation du nombre d'élèves ou l'indexation des salaires ne lui permettront pas de répondre à son objectif de retour à l'équilibre initialement prévu pour 2018.

Néanmoins, le gouvernement a tenu à limiter la casse. Il attend pour 2017 un déficit de 200 millions d'euros, ce qui est 45 millions d'euros de moins qu'en 2016. En attendant, l'argument de vente mis en avant cette année par la Fédération est la jeunesse. Trois données, en la matière, sortent du lot.

Avant toute chose, la Fédération a voulu donner un peu d'oxygène à la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH). Comme l'an dernier, 20 millions d'euros seront ainsi libérés

pour créer des places dans les écoles.

Un bon signal pour le Pacte

C'est aussi le fameux Pacte pour un enseignement d'excellence, dont de premières réformes devraient se concrétiser en 2017, qui reçoit une provision de 21 millions d'euros. Cette somme ne permettra pas de financer l'ensemble des mesures. Mais elle permettra d'en amorcer les premières, se réjouit le cabinet Schyns. En réalité, certaines mesures devant en équilibrer d'autres, le coût du Pacte n'est pas encore évalué. On y verra plus clair cet automne, mais ce budget est un signal positif pour l'enseignement, d'autant que la Fédération a également décidé de mettre en place une instance d'accompagnement pour veiller à l'implémentation du Pacte.

Du côté de l'enseignement supérieur, le ministre de tutelle Jean-Claude Marcourt (PS) a confirmé le versement d'une deuxième enveloppe de 17 millions d'euros destinés au refinancement des établissements. Il a par ailleurs obtenu près de 5 millions pour financer diverses mesures dont la réforme du filtre en médecine mais aussi, et c'est une première, la création de structures col-

lectives d'enseignement supérieur. Ces structures – des laboratoires par exemple – que se partageront des hautes écoles, des universités et des entreprises devraient permettre de générer des économies d'échelle à l'avenir.

Accueil d'enfants en difficulté

Quant à l'impact budgétaire encore incertain de la réforme des bourses d'études, il a lui été renvoyé à l'ajustement au printemps prochain.

Enfin, notons deux investissements supplémentaires. Le premier concerne le secteur de l'Aide à la jeunesse qui bénéficiera de 11,3 millions d'euros. Le second concerne la politique de l'accueil des enfants en difficulté. Plus de 3 millions seront libérés tant aujourd'hui, faute de places, nombre de ces enfants sont confiés à des hôpitaux.

BdO

20

MILLIONS D'EUROS

C'est la somme qui sera libérée pour financer en 2017 des appels à projets destinés à créer des places supplémentaires dans les écoles.